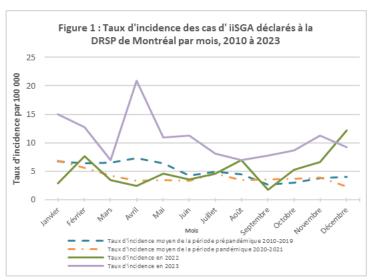
Merci de diffuser largement à vos collègues

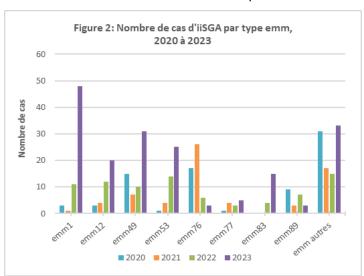
Depuis l'automne 2022, l'incidence des infections invasives à streptocoque du groupe A est supérieure à celle durant la période prépandémique

30 janvier 2024

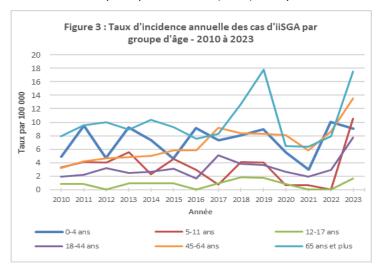
À l'automne 2022, la DRSP de Montréal a publié un <u>Appel à la vigilance</u> avisant le réseau montréalais d'une hausse de l'incidence des infections invasives à streptocoque du groupe A (iiSGA). Ceci est une mise à jour de la situation épidémiologique en lien avec les iiSGA ainsi que des recommandations afférentes.

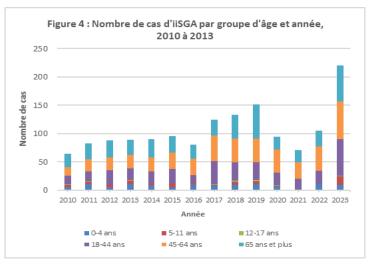
Nous continuons d'observer une incidence d'iiSGA supérieure à celle durant la période prépandémique (**Figure 1**). Cette tendance n'est pas unique à Montréal, elle est également observée ailleurs au <u>Québec</u> et au Canada, dont en <u>Ontario</u> et en <u>Colombie-Britannique</u>, ainsi qu'à l'étranger, dont aux <u>États-Unis</u> et en <u>Europe</u>. Les causes sont probablement multifactorielles, incluant la réduction des mesures de contrôle du SRAS-CoV-2 dès 2022 et la circulation d'autres virus respiratoires.





En 2023 à Montréal, les types *emm* les plus fréquemment observés étaient *emm*1, *emm*49, *emm*53 et *emm*12 (**Figure 2**). Le taux d'incidence le plus élevé était chez les aînés (**Figure 3**). Le plus grand nombre de cas se retrouvait parmi les adultes de 18 à 64 ans et les aînés (**Figure 4**). Environ le tiers des cas d'iiSGA étaient considérés graves, donc une prophylaxie post-exposition était indiquée pour les contacts étroits selon le <u>Guide d'intervention</u> provincial. Les facteurs de risque les plus fréquents incluaient : une plaie préexistante (41 %), un syndrome d'allure grippale récent (23 %), le diabète (23 %), une maladie cardio-





DIRECTION RÉGIONALE DE SANTÉ PUBLIQUE MONTRÉAL

MISE À JOUR

Merci de diffuser largement à vos collègues

vasculaire chronique (18 %), être en situation d'itinérance (17 %) et l'abus d'alcool (17 %) ; à noter que les cas d'iiSGA cumulent souvent plus d'un facteur de risque. Ces tendances sont similaires à celles de la période prépandémique.

En réponse à la circulation accrue du SGA, les **points de services locaux (PSL)** à travers le Québec implantent graduellement le service de diagnostic et de traitement de la pharyngite-amygdalite à SGA. À Montréal, ce service est/sera disponible par rendezvous sur clicsanté.ca dans les PSL suivants :

- CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal : dès la mi-février au PSL Saint-Laurent et au PSL Montréal-Nord ;
- CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal : déjà disponible au **PSL Chauveau** ; disponible dès la mi-février au **PSL CLSC de I'Est** et au **PSL CLSC de Saint-Michel** ;
- CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal : disponible bientôt ;
- CIUSSS du Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal : déjà disponible au PSL Parc Extension ;
- CIUSSS de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal : disponible vers la mi-février au PSL de Kirkland et au PSL des Galeries Lachine.

Nous demandons aux cliniciens de maintenir un haut degré de suspicion face à toute personne présentant des symptômes compatibles avec une infection non invasive ou invasive à SGA.

RECOMMANDATIONS:

1. Détecter les cas d'infections invasives et non-invasives à streptocoque du groupe A

En présence de manifestations cliniques compatibles avec une infection **non-invasive** à SGA (ex. : pharyngite, amygdalite, plaie avec écoulement, impétigo, scarlatine, ecthyma) <u>ou</u> avec une infection **invasive** à SGA (ex. : fièvre, frissons, atteinte de l'état général, infection des tissus mous, pneumonie, méningite, syndrome du choc toxique, arthrite septique) :

- Appliquer les pratiques de base et si nécessaire, mettre en place les précautions additionnelles recommandées selon l'évaluation clinique et le mode de transmission ;
- Faire les prélèvements requis pour confirmer le diagnostic et débuter rapidement un traitement antibiotique approprié (consulter au besoin le <u>Guide d'usage optimal de l'INESSS sur les pharyngites-amygdalites</u>);
- Donner les consignes aux usagers pour réduire le risque de transmission à l'aide des pratiques de base en PCI (ex. : couvrir les lésions ; une hygiène des mains régulière, l'hygiène et l'étiquette respiratoires), ainsi que la surveillance des manifestations cliniques d'infection (ex. : fièvre, plaie avec écoulement) ;
- Se référer au <u>Guide d'intervention Les infections invasives à streptocoque du groupe A</u> du MSSS pour les interventions à réaliser auprès des contacts étroits des cas d'infection **invasive grave** à SGA (p.ex. la prophylaxie post-exposition);
- Consulter un microbiologiste-infectiologue au besoin.
- **2. Déclarer rapidement tout cas d'infection** <u>invasive</u> à **SGA** à la DRSP de Montréal, en joignant le professionnel de garde en maladies infectieuses au 514 528-2400, 24 h / 7 jours.
- 3. Dans les milieux de soins et de vie, respecter en tout temps les pratiques de base en prévention et contrôle des infections, soit l'hygiène des mains, l'hygiène et l'étiquette respiratoires, le port de l'équipement de protection individuelle, l'entretien de l'environnement, la gestion des visiteurs et les pratiques de travail sécuritaires.
- 4. Promouvoir la vaccination contre la grippe et la varicelle tel que recommandé par le <u>Protocole d'immunisation</u> <u>du Québec</u>, car ces infections prédisposent aux iiSGA.
- 5. Effectuer ou recommander la mise à jour du carnet de vaccination contre le Hib, le méningocoque et le pneumocoque selon les recommandations du PIQ, car la circulation saisonnière des virus respiratoires peut favoriser les infections invasives non seulement à streptocoque du groupe A (SGA), mais également à méningocoque, pneumocoque et *Haemophilus influenzae* de type b (Hib).

Liens utiles:

- Guide d'intervention Les infections invasives à streptocoque du groupe A (mise à jour 2007) Ministère de la Santé et des Services sociaux (gouv.qc.ca)
- Guide d'intervention-Les infection invasive à méningocoque
- Démarche pour les médecins Maladies à déclaration obligatoire (MADO) et signalements en santé publique Professionnels de la santé MSSS (gouv.qc.ca)
- Gestes pour limiter la transmission des maladies respiratoires infectieuses | Gouvernement du Québec (quebec.ca)
- Aide-mémoire Pour protéger votre santé et celle des autres des maladies respiratoires infectieuses (gouv.qc.ca)

